



N° ABMED/2025D/4082/DLVS/SSMUR/SA

COMMUNIQUÉ

L'organisation mondiale de la santé (OMS) a émis une alerte relative à l'identification de lots falsifiés de la spécialité **IMFINZI (Durvalumab) en forme injectable**. Ces lots ont été retrouvés dans certains pays, notamment la République islamique d'Iran et la Turquie.

Les lots falsifiés identifiés sont les suivants :

- **Lot BAZR (péremption 03/2025)**
- **Lot BBEG (péremption 12/2025)**
- **Lot AVZT (péremption 12/2026)**

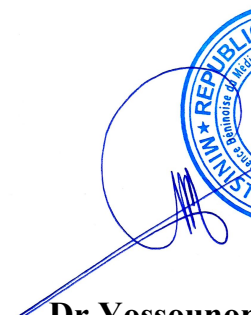
Ce médicament est utilisé dans le traitement du cancer du poumon non à petites cellules. L'utilisation de ces lots falsifiés présente un risque grave pour la santé pouvant entraîner l'inefficacité du traitement et mettre ainsi la vie des patients en danger.

L'Agence béninoise du médicament et des autres produits de santé (ABMed), certifie que le produit incriminé ne détient pas une Autorisation de Mise sur le Marché (AMM) au Bénin.

Toutefois, une vigilance accrue doit être maintenue en vue de signaler toute présence au Bénin de ce produit à travers le circuit informel.

A cet effet, le Directeur Général de l'Agence béninoise du médicament et des autres produits de santé rappelle aux patients que les officines de pharmacie, les pharmacies de cession des formations sanitaires et les dépôts pharmaceutiques régulièrement autorisés demeurent les seules structures auxquelles ils doivent s'adresser pour honorer leurs ordonnances.

Cotonou, le 19-06-2025



Dr Yossounon CHABI
Directeur Général